

REPERES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE POUR L'EPREUVE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE DU DNB

1 - HISTOIRE

Le programme de troisième constitue l'aboutissement de l'enseignement de l'histoire au collège. Pour être étudié dans de bonnes conditions, il suppose acquis un sens de la durée sur le long et sur le court terme. Dans cet esprit, un certain nombre de repères chronologiques et culturels mis en place les années précédentes doivent être connus.

Programme de Sixième

VIII^e millénaire av. J.-C. : naissance de l'agriculture (Mésopotamie)

IV^e millénaire av. J.-C. : naissance de l'écriture

II^e et I^{er} millénaires av. J.-C. : le temps de la Bible

1100 ans av. J.-C. : début du peuplement austronésien de la Nouvelle-Calédonie

V^e siècle av. J.-C. : apogée d'Athènes (Périclès, le Parthénon)

I^{er} siècle : début du christianisme.

V^e siècle : dislocation de l'Empire romain.

Programme de Cinquième

622 : l'hégire (début de l'ère musulmane)

800 : couronnement de Charlemagne

XIII^e siècle : Louis IX (Saint-Louis) – le temps des cathédrales

Milieu du XV^e siècle : naissance de l'imprimerie en Occident (Bible de Gutenberg)

1492 : découverte de l'Amérique **par Christophe Colomb**

XVI^e siècle : Réformes protestantes (Luther, Calvin)

Programme de Quatrième

1661-1715 : règne personnel de Louis XIV (Versailles)

XVIII^e siècle : le siècle des Lumières

Deuxième moitié du XVIII^e siècle : machine à vapeur (James Watt) – début de l'âge industriel

1774 : Découverte de la Nouvelle-Calédonie par James Cook

1789 : prise de la Bastille – Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

1792 : proclamation de la République

1804 – 1815 : premier Empire (Napoléon 1^{er})

1815 – 1848 : monarchie constitutionnelle en France

Milieu du XIX^e siècle: début de l'évangélisation de la Nouvelle-Calédonie

1848 – 1852 : seconde République (suffrage universel – abolition de l'esclavage)

1852 – 1870 : second Empire (Napoléon III)

1853 : la Nouvelle-Calédonie devient française

1864 : arrivée du premier convoi de bagnards en Nouvelle-Calédonie

1870 – 1940 : troisième République

1871 : la Commune de Paris

1878 : révolte d'Ataï

1885 : Pasteur découvre le vaccin contre la rage

Fin du XIX^e siècle : l'Europe se partage le monde (empires coloniaux).

Programme de Troisième

1914, début de la Première Guerre mondiale

1917 : **révolte kanak** - révolutions russes

11 novembre 1918 : armistice

1931: exposition coloniale à Paris

1933 : *début de la dictature d'Hitler*

1935 : lois de Nuremberg

1927-1953 : la dictature de Staline

1936 : lois sociales du Front populaire

1939 : **début de la Seconde Guerre mondiale**

18 juin 1940 : appel du Général de Gaulle

Septembre 1940 : le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre

1942-1946 : présence américaine en Nouvelle-Calédonie

1944 : droit de vote des femmes

Août 1945 : **bombe atomique sur Hiroshima et Nagasaki**

1945 : **fin de la Seconde Guerre mondiale**

1946 : la Nouvelle-Calédonie devient un TOM

1947 - indépendance de l'Inde

1948 : la Déclaration universelle des droits de l'homme

1947 – 1958 : IVe République

1954 – 1962 : Guerre d'Algérie

1957 : Traité de Rome

1958 – 1969 : les années de Gaulle

1981 – 1995 : les années Mitterrand

1988 : les accords de Matignon

1991 : éclatement de l'URSS

1992 : Traité de Maastricht

1997 : Signature du protocole de Kyoto

1998 : l'Accord de Nouméa

11 septembre 2001 : attentat du World Trade Center de New York

1995-2007 : les années Chirac.

2 - GÉOGRAPHIE

Le programme de Troisième constitue l'aboutissement de l'enseignement de la géographie au collège. Pour être étudié dans de bonnes conditions il suppose acquise la maîtrise de localisations fondamentales sans lesquelles l'étude de l'organisation du monde n'aurait pas de sens. Les élèves doivent donc être capables d'identifier en les nommant ou en complétant une légende, ou de localiser sur un fond de carte les repères spatiaux suivants :

Grands repères terrestres

Équateur, tropiques, cercles polaires, zones chaudes, tempérées, froides

Continents et océans

Grandes chaînes de montagnes : Himalaya, Andes, Rocheuses, Alpes

Forêts denses (Amazonie, Afrique centrale). Déserts (Sahara)

Les grands fleuves : Nil, Congo, Gange, Yangzi, Amazone, Mississippi

Les Isthmes de Suez et de Panama ; le détroit de Gibraltar.

Population, États et villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique

Les foyers de très fortes densités humaines, les mégalo-poles américaines et japonaises

Les États du Maghreb, l'Égypte. L'Union indienne, la Chine, le Japon, les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Brésil

Le Caire, Pékin (Beijing), Shanghai, Bombay, Calcutta, Tokyo, New-York, Los Angeles, Sao Paulo, Mexico

L'ALENA.

L'Europe

Les mers principales : Méditerranée, mer du Nord, mer Noire, mer Baltique

Les grands fleuves : Volga, Danube, Rhin

La Russie et quelques États de l'Union européenne avec leurs capitales (France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, Grèce, Suède, Pologne).

Les capitales politiques de l'Union européenne (Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg).

La France

Les fleuves : Garonne, Loire, Rhône, Rhin, Seine

Les montagnes : Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges

Les grandes agglomérations : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nancy, Nice, Paris, Strasbourg, Rennes, Rouen, Toulouse

L'outre-mer français.

L'Océanie et la Nouvelle-Calédonie

Carte du Pacifique : localisation des aires géographiques de l'Océanie, des États voisins de la Nouvelle-Calédonie (Australie, Nouvelle-Zélande, Vanuatu, Fidji, Salomon, Papouasie Nouvelle-Guinée) et de Wallis et Futuna ainsi que la Polynésie française.

Sydney, Brisbane, Auckland

Les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie et leur chef-lieu.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE : LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Le programme de 3ème, au terme du collège, associe étroitement l'histoire et la géographie et vise à faire comprendre aux élèves quelques grandes caractéristiques historiques et géographiques du monde dans lequel ils vivent. Il permet de leur donner des repères historiques sur la période contemporaine de 1914 jusqu'à nos jours, et des repères géographiques relatifs au monde dans son ensemble.

Conformément aux prescriptions du socle commun de connaissances et de compétences :

- le programme d'histoire offre l'opportunité :

- de resituer, dans le contexte du monde contemporain, les événements majeurs et les grandes figures de l'histoire de France (par exemple : la Première Guerre mondiale et le traité de Versailles, le Front populaire, la Seconde Guerre mondiale, Vichy et la Résistance, le général de Gaulle, etc.), ainsi que les événements majeurs et les grandes figures de l'histoire calédonienne (La Nouvelle-Calédonie devient un TOM, accords de Matignon, Accord de Nouméa, J.-M. Tjibaou, J. Lafleur...);

- de présenter les fondements de la conscience et de l'unité européennes (par exemple : le traité de Rome, de Gaulle et Adenauer à Reims, Mitterrand et Kohl à Verdun, le traité de Maastricht) ;

- d'aborder le problème du fait colonial et du processus de décolonisation ;

- d'approcher le fait religieux (par exemple : la déchristianisation dans le cadre des transformations culturelles de la société française depuis 1945 ou l'islamisme radical au moment de l'évocation des attentats du World Trade Center) ;

- de poser les fondements d'une culture politique (par exemple : l'étude des totalitarismes, la notion de crime contre l'humanité, la Déclaration universelle des droits de l'homme etc.) et d'une culture économique et sociale (par exemple : les aspects économiques et sociaux des crises des années trente, la croissance économique depuis 1945 et ses conséquences sociales).

- le programme de géographie offre quant à lui l'opportunité :

- de resituer dans un contexte global les entités géographiques étudiées dans les classes précédentes (les paysages du monde en 6ème ; l'Océanie, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique en 5ème ; l'Europe, la France, l'outre-mer français, l'Australie et la Nouvelle-Zélande en 4ème) ;

- d'appréhender le monde dans son ensemble pour comprendre qu'il forme un tout complexe, composé de territoires diversifiés, inégaux et interdépendants ;

- d'avoir une première approche du phénomène de mondialisation ;

- d'approfondir la compréhension du développement durable à l'occasion d'une ou deux études de cas portant sur les questions urbaines ou agricoles ;

- d'élargir la culture politique à partir de l'étude de quelques États et groupes d'États (France, États-Unis, Japon, Union européenne) et de la Nouvelle-Calédonie.

Le programme d'histoire permet de comprendre comment, après une ère de catastrophes de 1914 à 1945 (les deux grands conflits mondiaux, la montée des totalitarismes et la remise en question de la démocratie libérale), le monde a été caractérisé par le processus de décolonisation et par l'affrontement du modèle démocratique libéral occidental et du modèle communiste soviétique, jusqu'à l'effondrement de ce dernier en 1989-1991, puis est entré, depuis lors, dans une période d'incertitude. Il permet également de mettre en évidence le formidable processus de mutation technico-scientifique, économique et social qui a bouleversé le monde depuis 1945 et a débouché sur le triomphe d'une économie capitaliste mondialisée. Il fait une large place à la France et à l'Europe dans ces grandes évolutions mondiales.

Le programme de géographie a pour fil conducteur la mondialisation et ses effets géographiques. La notion de mondialisation désigne d'abord le processus d'extension progressive du système capitaliste dans l'espace mondial, c'est-à-dire l'intensification des flux de capitaux, de biens, de

personnes, d'idées et d'informations. Ce processus, qui n'est pas nouveau, a permis l'enrichissement du monde et l'amélioration des conditions de vie des individus et des sociétés ; il s'est aussi accompagné de l'augmentation de certaines inégalités. Dans ce contexte, le monde d'aujourd'hui connaît de profondes mutations. Le programme invite à traiter les espaces à trois échelles : l'échelle mondiale, l'échelle des États ou des groupes d'États, et l'échelle locale. On peut aborder les différentes parties du programme par l'échelle de son choix. Par exemple, l'étude d'un territoire urbain permet d'aborder la question de l'urbanisation dans le monde. Pour cela, l'étude de cas est une démarche appropriée.

Le programme d'histoire et de géographie peut être mis en œuvre de diverses façons : on peut choisir, par exemple, de commencer l'année par l'étude de la géographie du monde d'aujourd'hui avant d'en aborder les fondements historiques. Quel que soit le choix retenu, on veille à respecter l'équilibre horaire entre l'histoire et la géographie.

On met en évidence les contrastes du monde actuel à l'aide de cartes et on montre, à partir d'exemples précis, comment l'histoire et la géographie peuvent conjointement aider à le comprendre.

1. 1914-1945 : GUERRES, DÉMOCRATIE, TOTALITARISME, FAIT COLONIAL (17 à 22 HEURES)

1. La Première Guerre mondiale et ses conséquences (4 à 6 heures)

Après avoir situé chronologiquement les grandes phases militaires du conflit, on insiste sur le caractère total de cette guerre (économie, société, culture), sur les souffrances des soldats et les difficultés des populations.

[La Nouvelle-Calédonie pendant la Première Guerre mondiale.](#) (pdf 277Ko) Claudine POUSTIS
L'étude de la Nouvelle-Calédonie pendant la Première Guerre mondiale permettra d'évoquer à partir d'exemples la participation active de la colonie au conflit et les événements locaux. On ne manquera pas d'évoquer la révolte de 1917.

Le bilan de la guerre inclut les révolutions de 1917 en Russie.

2. Démocratie et totalitarisme dans l'Entre-deux guerres (6 à 7 heures) :

- l'URSS de Staline
- l'Allemagne nazie
- la France des années trente

L'étude traite **des réponses politiques apportées aux crises qui secouent l'Europe dans l'Entre-deux-guerres.**

Pour l'URSS, on montre le passage de la grande espérance de 1917 à la construction d'un régime totalitaire. On insiste ensuite sur les caractères de ce régime qui impose la collectivisation de l'économie et l'encadrement de l'homme et de la société **dans un système répressif.**

Pour l'Allemagne nazie, on met en évidence le passage d'une démocratie à un régime totalitaire fondé sur le mythe d'une "race pure" et sur la volonté d'expansion qui conduit à la guerre.

Pour la France, dont la tradition démocratique est plus ancienne et plus solide, on montre la remise en cause du régime parlementaire, la violence de l'opposition droite-gauche, et l'expérience du Front populaire.

3. Affirmation et limites du fait colonial. **[L'exemple de la Nouvelle-Calédonie](#)** (1 à 2 heures) (pdf, 232.4ko) Luc Steinmetz

Dans ce chapitre, on se gardera de faire une étude factuelle. Devront être privilégiés les concepts de colonie, d'administration et de société coloniales : pour ce dernier point, on pourra aborder le statut des personnes et le régime de l'indigénat en s'interrogeant sur la place de la Nouvelle-Calédonie dans la démocratie française de l'Entre-deux-guerres.

4. La Seconde Guerre mondiale (6 à 7 heures).

Les phases militaires de la guerre sont analysées à partir de cartes.

Une carte de l'Europe sous la domination nazie conduit à **montrer** les formes de l'occupation. On insiste sur la politique d'extermination des Juifs et des Tziganes. **L'exemple français permet de définir collaboration et résistance** (analyse du régime de Vichy, rôle de la France Libre et de la Résistance).

- [La Nouvelle-Calédonie dans la France Libre](#)(pdf,132.7ko) Isabelle Amiot

On expose les raisons qui poussent la Nouvelle-Calédonie à se rallier à la France Libre et sans entrer dans une chronologie détaillée, on montre les effets du Ralliement du 19 septembre 1940 en prenant comme exemple l'engagement des volontaires calédoniens du Bataillon du Pacifique et leur participation aux combats de la Seconde Guerre mondiale.

- **La Nouvelle-Calédonie dans la Guerre du Pacifique : la Guerre du Pacifique est étudiée dans ses grandes lignes à partir de carte(s) mettant en évidence l'expansion japonaise et son reflux. Elle amène à l'étude de la Nouvelle-Calédonie (base stratégique alliée) et des effets de la présence américaine.**

Le bilan de la Seconde Guerre mondiale.

Le bilan de la guerre conduit enfin à expliquer les conséquences politiques, matérielles et morales et à expliquer la naissance de l'ONU.

- *Cartes* : l'Europe et le monde en 1914. L'Europe dans les années vingt. **Les empires coloniaux vers 1930**. L'Europe en 1939. La France en 1940. L'Europe et le monde en 1942. **La Guerre du Pacifique. Carte des installations américaines en Nouvelle-Calédonie**. L'Europe et le Monde en 1945.

- *Repères chronologiques* : août 1914, début de la Première Guerre mondiale. 1917 : révolutions russes. 11 novembre 1918 : armistice. 1917 : **révolte canaque** - révolution russes. 11 novembre 1918 : armistice. **1931: exposition coloniale à Paris**. Janvier 1933 : Hitler, chancelier. 1935 : lois de Nuremberg. 1936 : lois sociales du Front populaire. **1936-1938 : Procès de Moscou et « Grande Terreur » en URSS (800 000 morts)**. Septembre 1939 : début de la Seconde Guerre mondiale. 18 juin 1940 : Appel du Général de Gaulle. **Septembre 1940 : le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre**. **1942-1946 : présence américaine en Nouvelle-Calédonie**. 1944 : droit de vote des femmes. Mai 1945 : capitulation allemande. Août 1945 : bombe atomique sur Hiroshima et Nagasaki.

- *Documents* : **un témoignage de soldat calédonien (1914-1918)**. **Un témoignage sur la révolte canaque de 1917**. Extraits du Traité de Versailles. Des affiches politiques et de propagande en France, URSS, Allemagne. **Un document sur l'exposition coloniale de 1931**. Discours du Maréchal Pétain du 17 juin 1940. Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. Extraits du statut des Juifs (1940). Témoignages sur la déportation et le génocide. **Témoignages sur le ralliement de la Nouvelle-Calédonie et le Bataillon du Pacifique**. **Témoignages sur la présence américaine en Nouvelle-Calédonie**.

II. ÉLABORATION ET ORGANISATION DU MONDE D'AUJOURD'HUI (16 à 20 HEURES)

De 1945 à nos jours : croissance, démocratie, inégalités (9 à 11 heures).

1H. La croissance économique, l'évolution démographique et leurs conséquences sociales et culturelles (3 à 4 heures)

La croissance économique et ses fluctuations, les évolutions démographiques contrastées depuis 1945 ont des conséquences sociales variables selon les États et les continents : transformation du

travail, des niveaux et des modes de vie. ***Croissance économique et évolution démographique accompagnent le phénomène de mondialisation et débouchent sur les interrogations contemporaines concernant le développement durable.***

2H. De la guerre froide au monde d'aujourd'hui (relations Est-Ouest, décolonisation, **construction de l'Europe**, éclatement du monde communiste) (6 à 7 heures)

Les principales étapes de l'évolution des relations internationales depuis 1945 : monde bipolaire, décolonisation, construction de l'Europe, dislocation des blocs, sont présentés en mettant en évidence les facteurs qui conduisent de la bipolarisation au monde d'aujourd'hui. L'étude ne peut être exhaustive, pour les affrontements Est-Ouest on se limite à l'exemple de l'Allemagne et de Berlin. La décolonisation est étudiée dans ses généralités : causes, modalités, grandes phases (Asie, Afrique, Océanie).

Géographie du monde d'aujourd'hui (7 à 8 heures)

La liaison étroite entre le programme d'histoire et celui de géographie constitue la spécificité de cette seconde partie

1G. Les échanges, la mobilité des hommes, l'inégalité de la répartition de la richesse et l'urbanisation (5 à 6 heures)

2G. Géographie politique du monde (2 à 3 heures).

La mondialisation, qui transforme le monde d'aujourd'hui, s'inscrit dans l'espace et marque les territoires.

On montre que la mondialisation consiste en l'accroissement de la circulation des capitaux, des biens, des personnes, des idées et des informations. On en met en évidence les différents acteurs (États, organisations régionales ou internationales, entreprises, individus). On explique que les territoires de la mondialisation sont interdépendants.

La progression de l'urbanisation est étudiée à l'échelle de la planète et à d'autres échelles. On présente le phénomène de métropolisation et ses liens avec la mondialisation, à partir de l'exemple d'une métropole mondiale, choisie parmi les États ou groupes d'États de la troisième partie du programme.

Les contrastes de développement entre les continents, entre les États et au sein des sociétés, sont analysés à partir de cartes. On montre que les territoires sont inégalement intégrés au processus de mondialisation : on identifie, à plusieurs échelles, des territoires de puissance, des territoires émergents ou périphériques et des territoires en marge.

- Cartes : le monde bipolaire. La décolonisation. La population mondiale. Les échanges mondiaux. Les inégalités dans le monde. Géographie politique du monde actuel et de ses zones de conflit.

Carte de l'ex-URSS.

- Repères chronologiques : 1947 : indépendance de l'Inde. **1948 : la Déclaration universelle des droits de l'homme.** 1954 – 1962 : Guerre d'Algérie. 1957 : Traité de Rome. 1991 : éclatement de l'URSS. 1992 : Traité de Maastricht. **1997 : Signature du protocole de Kyoto. 11 septembre 2001 : destruction du World Trade Center de New York.**

- Repères spatiaux : voir annexe.

- Documents : extrait de la doctrine Truman et de la doctrine Jdanov. Discours de J.F. Kennedy devant le mur de Berlin : "Ich bin ein Berliner" (23 juin 1963). Un témoignage sur la décolonisation.

III – LES PUISSANCES ÉCONOMIQUES MAJEURES (15 À 19 HEURES)

L'étude des puissances économiques majeures est essentiellement géographique. Elle utilise cependant les éléments historiques indispensables à la compréhension de la situation actuelle.

1. Les États-Unis (7 à 8 heures)

Une présentation de l'immensité, du poids démographique et de la métropolisation du territoire introduit l'étude. L'analyse porte sur quelques éléments qui rendent compte de la puissance mondiale des États-Unis (ressources, *maîtrise du territoire*, technologies, poids économique, puissance militaire, rayonnement culturel). Le rôle joué par ce pays dans l'organisation du monde depuis 1945 permet d'éclairer quelques origines de sa puissance.

2. Le Japon (4 à 6 heures)

La présentation des caractères géographiques dominants du pays (insularité, exigüité, concentration des hommes et des activités, faiblesse des ressources naturelles) introduit l'étude. L'analyse porte sur la place et le rôle du Japon dans le monde (puissance industrielle, maritime, financière et commerciale, capacités innovatrices). *Elle met en évidence les principales caractéristiques de l'organisation du territoire, et aborde la question de la gestion des risques.*

L'étude prend en compte la reconstruction politique sur le modèle américain de ce pays après la défaite de 1945, son évolution originale entre tradition et modernisation rapide et la place qu'il tient dans l'aire de puissance asiatique, aux côtés désormais de la Chine.

3. L'Union européenne (4 à 5 heures)

Après l'étude, au chapitre précédent, de l'origine et des grandes étapes de la construction européenne, sans décrire les institutions de l'Union européenne, on présente sa puissance économique et commerciale à l'aide d'exemples (Euro, Coopération technique : Airbus, Ariane).

En conclusion, on évoque sa volonté inégalement partagée d'élargissement et d'approfondissement, le rayonnement mondial des États qui la composent, les limites de son poids politique.

On rappelle, à partir de cartes et en réactivant les acquis de la classe de 4ème, les lieux de la puissance politique et économique de l'Union européenne, l'extension et les caractéristiques de la mégalopole européenne.

- Cartes : l'organisation spatiale des États-Unis et du Japon. L'Union européenne (carte politique).

- Repères spatiaux : voir annexe.

IV. LA FRANCE ET LA NOUVELLE-CALÉDONIE (19 À 22 HEURES)

1H. La France depuis 1945 (4 à 5 heures).

On insiste sur la Ve République avec les transformations matérielles et culturelles de la société, de ses modes et cadres de vie, de ses aspirations.

Les institutions de la Ve République et les questions de défense sont étudiées en éducation civique.

2G. Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques (5 à 6 heures)

On part des acquis de la classe de 4ème. On présente les mutations du système productif et de ses composantes agricole, industrielle et de services, dans le contexte d'ouverture européenne et de mondialisation. On montre les effets de ces mutations sur les territoires, en insistant sur le rôle des acteurs à différentes échelles (Union européenne, État, collectivités territoriales, entreprises, individus). À partir d'un exemple, on évoque les liens entre ces évolutions et la question du développement durable.

3G. La France puissance européenne et mondiale (1 heure)

En conclusion, l'histoire de la politique européenne de la France et des transformations de son rôle dans le monde introduit son étude géographique comme puissance largement ouverte sur l'Europe et

le monde. Les investissements, le tourisme, les flux établis par les mouvements migratoires, l'influence politique et culturelle, permettent de caractériser la place de la France dans l'Europe et le monde.

4H. La Nouvelle-Calédonie depuis 1945 (3 heures) [La Nouvelle Calédonie de 1945 à 1999 par Luc Steinmetz \(pdf64.4ko pour la présentation, 81.1ko pour les annexes de textes et 880ko pour les annexes iconographiques \)](#)

On montre que la Nouvelle-Calédonie est concernée par le débat sur la décolonisation. On évoque la fin de la colonie et la mise en place du statut de Territoire d'outre-mer. On insiste sur l'élargissement de la citoyenneté française à toute la population de la Nouvelle-Calédonie.

Les essais d'autonomie, l'émergence du mouvement indépendantiste et les reprises en main par l'État sont abordés sans entrer dans une étude exhaustive des différents statuts.

On présente la rupture des " événements " et on montre comment le drame d'Ouvéa a conduit au règlement négocié de la question calédonienne par les accords de Matignon.

On montre la recherche d'une solution consensuelle et son aboutissement avec l'Accord de Nouméa et la loi organique du 19 mars 1999.

N.B. Les institutions de la Nouvelle-Calédonie seront traitées en Éducation civique (2 heures).

5G. La Nouvelle-Calédonie aujourd'hui : mutations et perspectives, rayonnement régional (5 à 6 heures)

[La Nouvelle Calédonie aujourd'hui](#) (pdf 3,05Mo) par Jean Bernard FAYARD. **Sans oublier que l'étude de l'économie de la Nouvelle-Calédonie doit être abordée de manière à montrer son insertion dans le monde économique actuel, on traite les aspects suivants :**

- l'économie minière et métallurgique : il s'agit de montrer la richesse minière de la Nouvelle-Calédonie (" un bloc de nickel "). On souligne l'impact des fluctuations du nickel (boom, crises) sur l'économie calédonienne, le rôle du nickel comme facteur de la politique de rééquilibrage et élément clé des projets de développement et les effets de l'activité minière sur l'environnement.

- la diversification des activités : on présente l'émergence de nouvelles activités primaires (aquaculture, pêche, maraîchage, amélioration de l'élevage) et du tourisme.

- les tentatives d'ouverture : on montre les efforts réalisés par la Nouvelle-Calédonie pour s'insérer dans le monde actuel par l'étude du commerce extérieur (partenaires, produits échangés et balance commerciale) et des liaisons maritimes et aériennes. On souligne également les difficultés rencontrées et la dépendance vis à vis du monde extérieur. [L'organisation du territoire de la Nouvelle Calédonie](#) (pdf 351,19ko) par Bernard PICOT

- Cartes : les activités économiques. La France en Europe. La France dans le monde. **Carte des activités économiques de la Nouvelle-Calédonie ainsi que du découpage administratif.**

- Repères chronologiques : **1946 : la Nouvelle-Calédonie devient un TOM.** 1947 – 1958 : IV^e République. 1954 – 1962 : Guerre d'Algérie. 1958 – 1969 : les années de Gaulle. 1981 – 1995 : les années Mitterrand. **1988 : Accords de Matignon. 1998 : l'Accord de Nouméa. 1999 : loi organique et mise en place des nouvelles institutions (Nouvelle-Calédonie). 1997 : le protocole de Kyoto. 1995-2007 : les années Chirac**

- Repères spatiaux : voir annexe.

1. Documents : préambule de la Constitution de 1946. Extraits du Discours de Bayeux (1946). Documents sur la décolonisation française. Photos du général de Gaulle et de Konrad Adenauer à Reims (1963) et de François Mitterrand avec Helmut Kohl à Verdun (1984). Documents sur les mutations de la société. **Documents sur le boom minier en Nouvelle-Calédonie, Témoignages sur les "événements". Photos : les poignées de main des accords de Matignon et de l'Accord de Nouméa. Extraits de la loi organique relative à l'Accord de Nouméa (19 mars 1999).**

Capacités

En histoire, les élèves doivent être capables :

- de lire et d'utiliser différents langages, notamment iconographiques : par exemple, le programme est particulièrement propice à l'examen raisonné et critique de certains types d'images (caricatures, images d'actualités, fixes ou animées, affiches et images de propagande) ;
- de situer dans le temps et dans l'espace : cette capacité ne doit pas seulement être comprise comme l'association d'un événement, d'une œuvre ou d'un fait historique avec une date ou un lieu. Elle implique de les resituer dans un contexte historique ou géographique (par exemple : montrer en quoi le Goulag est dans la logique du système totalitaire stalinien et le localiser dans l'espace soviétique).

En géographie, les élèves doivent être capables :

- de lire et d'utiliser différents langages, notamment iconographiques : comprendre qu'un paysage est la dimension visible d'un territoire, qu'il est le produit dynamique de différents acteurs, et qu'il est en lien avec d'autres territoires plus vastes et/ou plus éloignés ; savoir lire un tableau statistique pour en déduire les grandes tendances ; savoir réaliser un croquis simple mettant en évidence l'organisation d'un territoire ; savoir mettre en relation des cartes à différentes échelles ;
- de situer dans le monde les lieux, territoires ou ensembles géographiques abordés par le programme depuis la classe de 6ème ;
- de comprendre les grandes questions de l'actualité internationale en mobilisant leurs connaissances relatives à certaines caractéristiques du monde contemporain dans son ensemble, et aux grandes puissances abordées dans le programme de 3ème.

En histoire comme en géographie :

- les élèves ont déjà appris à identifier des informations dans différents types de documents. En 3ème, ils peuvent repérer des informations plus nombreuses et pratiquer des mises en relation plus complexes en confrontant et en classant les données rassemblées ;
- les élèves, depuis la classe de 6ème, ont été entraînés à élaborer, de manière autonome, quelques phrases simples. En classe de 3ème, en histoire comme en géographie, ils sont progressivement capables, à partir ou non de documents, de rédiger un texte cohérent, de quinze à vingt lignes, impliquant la mise en ordre de connaissances et la recherche de facteurs d'explication.

Attitudes

Les élèves doivent être amenés :

- à développer l'envie d'avoir une vie culturelle personnelle par la découverte des documents patrimoniaux, par l'évocation d'artistes, et par la fréquentation d'œuvres ;
- à confirmer leur ouverture sur le monde en étudiant les sociétés et les territoires abordés dans le programme.

EDUCATION CIVIQUE (TROISIEME)

I. LE CITOYEN, LA REPUBLIQUE, LA DEMOCRATIE (4 HEURES)

| | |
|---|--|
| La citoyenneté | La citoyenneté se définit par l'appartenance à une communauté politique et par l'allégeance à un Etat. En France, elle est liée à l'idée de démocratie et elle s'inscrit dans l'histoire de la construction de la nation. Dans une démocratie, chaque citoyen est détenteur d'une part de la souveraineté politique directement ou par ses représentants, il participe aux choix et aux décisions qui concernent l'intérêt général. Le citoyen est titulaire de droits et d'obligations qui obéissent au principe d'égalité, indépendamment de ses appartenances particulières ou de ses convictions. Dans l'Union Européenne ; le traité de Maastricht donne une première approche de la définition des droits des citoyens européens. Dans chaque Etat, la loi détermine les conditions qui définissent le statut du citoyen : il en va ainsi pour la France et la Nouvelle-Calédonie. |
| Le cas particulier de la Nouvelle-Calédonie | Jusqu'à ce qu'elle en décide peut-être autrement, la Nouvelle-Calédonie fait partie de la République Française. Aujourd'hui les Néo-Calédoniens sont donc des ressortissants français. Cependant les communautés qui peuplent le territoire ont une histoire particulière, différente le plus souvent de celle de la métropole. L'étude du préambule de l'Accord de Nouméa permettra de mettre en évidence cette originalité. Par ailleurs il est question depuis la signature de l'accord d'un concept nouveau de "citoyenneté calédonienne". Il faut étudier avec les élèves les textes qui la définissent, leur montrer qu'elle peut éventuellement conduire dans l'avenir à une nouvelle nationalité, c'est-à-dire à la fondation d'un nouvel Etat par le transfert des compétences régaliennes. |
| Les valeurs, principes et symboles de la République | En France, les principes républicains et les valeurs auxquelles ils se rattachent sont énoncés par la Constitution : "Une République indivisible, laïque, démocratique et sociale". Ils sont le produit d'une élaboration historique et inspirent les lois et l'organisation des pouvoirs. La République Française a ses symboles : une devise (liberté, égalité, fraternité), un hymne national (la Marseillaise), un drapeau, une effigie (Marianne). Aujourd'hui la Polynésie, Wallis et Futuna ont leurs symboles propres et la question pourra être posée dans l'avenir en Nouvelle-Calédonie. L'état de la question, les divergences d'opinion sur ce sujet doivent être expliqués aux élèves. |
| La démocratie | La République Française est une démocratie. Comme les autres Etats démocratiques (par exemple l'Allemagne, le Royaume Uni et ses anciennes colonies du Pacifique : Australie et Nouvelle-Zélande), elle respecte les principes suivants : la garantie des libertés fondamentales, la séparation des pouvoirs, le pluralisme politique, la règle de la majorité, les voies des recours contre un excès de pouvoir. Qu'ils soient indépendantistes ou non, les Néo-Calédoniens reconnaissent ses principes : on explique comment l'évolution actuelle n'aurait pas été possible sans les différents référendums de 1988 et 1998. On montre comment la population est représentée dans ses différentes tendances au moment des élections. L'étude de quelques documents iconographiques permet de souligner l'évolution positive récente. |

Documents de référence : La Constitution de 1958 (Préambule, article 1, Titre premier).. Le préambule de l'Accord de Nouméa. **Documents iconographiques : l'urne brisée en 1984, la photographie de la**

poignée de main entre J. Lafleur et J.M. Tjibaou, la signature de l'Accord de Nouméa avec L. Jospin, R. Wamytan et J. Lafleur du 5 mai 1998.Eventuellement :. Loi de 1903 sur la séparation des Eglises et de l'État.. Loi sur la nationalité – 17 mars 1998.. Traité sur l'Union Européenne. Deuxième partie : la citoyenneté de l'Union (articles 8, 8A, 8B, 8C, 8D).. Convention européenne (préambule) – 1950.

II. L'ORGANISATION DES POUVOIRS DE LA REPUBLIQUE (8 à 10 heures)

| | |
|---|--|
| <p>Les institutions de la V^{ème} République</p> | <p>La Constitution est la loi suprême. Elle organise les pouvoirs. Toutes les lois doivent être conformes à la Constitution, sous le contrôle du Conseil Constitutionnel. Le rôle des différents pouvoirs est illustré par l'étude du cheminement de la loi, à partir de son élaboration (parlementaire, gouvernementale ou référendaire) jusqu'à sa mise en œuvre. L'exemple de la loi organique mettant en œuvre l'Accord de Nouméa est conseillé. Le régime politique de la V^{ème} République allie un pouvoir exécutif (le Président de la République et le Gouvernement) et un Parlement composé de deux assemblées (l'Assemblée Nationale et le Sénat). L'articulation de ces pouvoirs est expliquée. On montre comment sont élus le président, les députés, les sénateurs. N.B. : L'autorité judiciaire a été étudiée en classe de 4^{ème}.</p> |
| <p>L'administration de l'Etat et les collectivités territoriales</p> | <p>La France est un Etat unitaire. On présente l'administration centrale, les magistratures (Conseil d'État, Cour des Comptes), l'administration territoriale (les préfets). Les lois de décentralisation de 1982 et 1983 ont modifié les responsabilités et les fonctions respectives de l'Etat et des collectivités territoriales (communes, départements, régions). Ces différents niveaux de compétence sont distincts. Cette étude est menée de façon simplifiée par une carte et un schéma. Le principe unitaire français comporte des exceptions depuis la fondation des TOM. Elles se développent aujourd'hui dans le Pacifique. Les lois de la République ne s'appliquent pas forcément en Nouvelle-Calédonie. Par ailleurs, l'Accord de Nouméa a décidé un transfert irréversible des compétences non-régaliennes de l'Etat. Ceci est expliqué dans les grandes lignes.</p> |
| <p>La situation de l'outre-mer et les institutions de la Nouvelle-Calédonie</p> | <p>Les différentes situations de l'outre-mer sont évoquées en introduction ou en conclusion de cette question. Les institutions mises en place en Nouvelle-Calédonie à partir de 1999 sont exposées de façon simple :</p> <ul style="list-style-type: none"> . le Congrès et les lois de pays . le Gouvernement . le Sénat et les conseils coutumiers . le conseil économique et social . les provinces . les élections . le rôle du Haut-Commissaire. |

| | |
|---|--|
| <p>Les institutions Françaises et l'Union Européenne (thème facultatif)</p> | <p>L'Union Européenne est présentée avec une carte et un historique de l'adhésion des différents Etats.</p> <p>Les principales institutions européennes sont présentées avec un schéma de fonctionnement (Conseil des Ministres, Commission Européenne, Parlement, Cour de justice).</p> <p>A l'aide d'un exemple (politique agricole commune, politique de l'environnement, etc), les étapes de la construction européenne sont mises en évidence.</p> |
|---|--|

Documents de référence :. La Constitution de 1958 (Titre II).. Loi (99 209) 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie.. Loi (99 210) 19 mars 1999 ordinaire relative à la Nouvelle-Calédonie.Eventuellement :. Les lois de décentralisation du 2 mars 1982 (notamment article 59) et du 7 janvier et 22 juillet 1983 (Titre, articles 2 à 26).

III. LA CITOYENNETE POLITIQUE ET SOCIALE (4 à 6 heures)

| | |
|---------------------------------------|---|
| <p>Les acteurs</p> | <p>Les acteurs de la vie politique et sociale en Nouvelle-Calédonie (partis politiques et syndicats) font l'objet d'une présentation. On explique les liens qui existent entre ces organisations et leurs homologues métropolitaines. Cette étude montre les principaux groupes en donnant leurs options essentielles, cela sans chercher à être exhaustif mais pour mettre en évidence le pluralisme propre à une société démocratique.</p> |
| <p>Le citoyen dans la vie sociale</p> | <p>Aujourd'hui, dans une démocratie, l'exercice des droits économiques et sociaux fait partie de la citoyenneté (droit du travail, libertés collectives, droit syndical, droit d'association).</p> <p>Les mesures destinées à offrir des garanties particulières pour le droit à l'emploi de ceux qui ont le statut de citoyen calédonien sont expliquées.</p> |

IV. LES DEBATS DE LA DEMOCRATIE (4 heures) : UN THEME A TRAITER AU CHOIX

| | |
|---|---|
| L'opinion publique et les médias (au choix) | La notion d'opinion publique est une notion couramment utilisée. Son sens est précisé par une réflexion sur le rôle des médias et celui des sondages. Un débat est mené sur l'éthique de l'information, les chances et les risques d'une connexion planétaire, les pratiques d'information et la différence entre le monde réel et le monde virtuel. On pourra s'appuyer sur la situation locale étudiée en quatrième pour comparer avec la situation en métropole puis élargir le propos. |
| L'État en question (au choix) | La place et le rôle de l'État dans l'économie et la société sont un objet de débat permanent. Les termes de ce débat sont expliqués en prenant un ou deux exemples métropolitains (la protection sociale, le service public, la décentralisation...) En Nouvelle-Calédonie l'État se désengage tout en maintenant d'importants transferts de fonds dont l'importance et la nature sont expliquées. |
| L'expertise scientifique et technique dans la démocratie (au choix) | Les progrès de la science et de la technique donnent une place accrue aux experts. Les comités d'éthique et les commissions multiples jouent un rôle important. Les débats qui concernent la gestion des déchets radioactifs et la recherche biologique et médicale permettent de comprendre l'enjeu démocratique que représentent l'information des citoyens et la prise de conscience de leurs responsabilités. |
| La place des femmes dans la vie sociale et politique (au choix) | L'égalité entre les hommes et les femmes est un principe républicain. Les différenciations sociales et politiques qui existent nourrissent un débat sur la notion de parité. La place des femmes en Nouvelle-Calédonie, leur situation dans les différentes communautés conduit à une réflexion sur leurs problèmes spécifiques. |

Documents de références : Loi du 1^{er} juillet 1881 sur la liberté de la presse.. La Constitution de 1958. Préambule, article premier, article 3.. Lois du 29 juillet 1994 sur la bioéthique.. Loi du 30 décembre 1991 : la recherche sur la gestion des déchets radioactifs.

V. LA DEFENSE DE LA PAIX (4 heures)

| | |
|---|---|
| La Défense nationale, la sécurité collective et la paix | Les missions de la défense nationale sont étudiées dans le nouveau contexte mondial et européen. Aujourd'hui, la sécurité collective est organisée au service de la paix définie par les principes de la charte de Nations Unies. |
| La solidarité et la coopération internationale | La responsabilité des Etats, le rôle des Nations Unies et de ses agences (pour les réfugiés, pour l'enfance, pour le développement), l'action des ONG sont mis en évidence. |

Documents de références . La Constitution de 1958 (articles 5, 15, 21, 34, 35).. Charte des Nations Unies de 1945 (article 1 et chapitre 7).. Traité sur l'Union Européenne du 7 février 1992. Titre V : dispositions concernant une politique étrangère et une sécurité commune.